

Mesdames, messieurs les élus et les anciens élus,
 Mesdames, messieurs les représentants des corps constitués et des associations,
 Arthéziennes, Arthéziens,
 Chers amis des communes environnantes,

Nous venons d'écouter, le récit de cette embuscade, d'Arthez, du 22 août 1944, avec ce lourd bilan de 4 morts, dont deux victimes civiles bien de chez nous, **Jean Daugenne**, 69 ans et **Jean Loustaudine**, 28 ans.

Ils sont au travail, ils n'ont rien provoqué, ils n'ont rien demandé et ils vont tomber sous les balles ennemies, sans aucune sommation, ni aucune chance de s'en sortir.

La cruauté de la guerre, comme l'a rappelé le président **François Hollande**, lors des cérémonies du 70^e anniversaire du débarquement, le 6 juin 2014. « *À chaque conflit, à chaque épreuve, ce sont les civils qui paient le prix* ».

Joseph Donnès (30 ans) et **Alfred Lacadée** (45 ans), vaquent aussi à leurs occupations, sur le même site, au même moment, mais eux réussissent à échapper à ce funeste destin.

Jojo Donnès, comme on l'appelait familièrement, quand il exerça plus tard, les fonctions de garde champêtre dans la commune, caché derrière les sacs de blé, terrorisé sans aucun doute par ce qu'il est en train de vivre, mais qui a la présence d'esprit de ne pas bouger tant que le calme définitif n'est pas revenu.

Il aura la vie sauve.

Alfred Lacadée, fermé à clef dans le water du magasin, retient son souffle, lorsque l'officier allemand, qui vient d'exécuter son beau-père et leur employé, tente d'ouvrir la porte, puis se ravise puisqu'elle ne s'ouvre pas, sans autre investigation.

Lui aussi sera sauvé.

Et que dire de l'effroi qui envahit alors, le reste de la famille, Henriette (38 ans), l'épouse d'Alfred et leurs 4 enfants, Jean (14 ans), Gilberte (13 ans), Jacques (11ans) et Bernadette (4 ans), réfugiés à l'étage de la maison familiale, quand ils entendent le bruit des bottes dans l'escalier. Mais l'Allemand se retourne sans fouiller la maison. Dans leur chambre, la famille prie, formulant le vœu que s'ils s'en sortent vivants, ils y iront à Lourdes à pied.

Ce qu'ils firent, plus tard, après la fin de la guerre.

Rétrospectivement, chacun prit conscience, qu'on était passé très près d'une catastrophe, alors que de l'avis unanime des témoins, cette embuscade ne s'imposait pas à cet endroit.

Dans son livre, « Batalis », **Jeannot Lignacq** le relate ainsi : « *On discuta longuement, ce soir-là, sur le bien-fondé d'avoir attaqué la colonne allemande à la sortie du bourg, plutôt que de la laisser tout à fait sortir du village. Manque de métier de la part des maquisards ? précipitation d'un premier tireur par manque de discipline ? Qui sait ?* »

Dans son autobiographie, **Raymond Lamugue** fait, en substance, un récit identique : « *Une colonne allemande traversait notre cité et se heurta à des soldats FFI. Ceux-ci, engageant le combat, sans doute prématurément, permirent à la colonne de se réfugier dans un bâtiment industriel.* »

Nos écrivains locaux ont-ils retenu leur plume ? Faisons, en tout cas, le constat, qu'en 80 ans, il s'agit là, d'un sujet rendu quasiment tabou, sans doute, en raison de son épilogue tragique, et méconnu de la plupart des générations arthéziennes suivantes.

C'est **Georges Parnaut**, dont nous saluons la présence parmi nous, dans son livre sur l'histoire de Sault-de-Navailles pendant la guerre, qui dévoile davantage de détails, dans le chapitre qu'il consacre au « Drame d'Arthez » :

« *Les Allemands essayaient de s'enfuir en évitant les grands axes, se sachant traqués par les maquisards qui attendaient le moment propice pour les faire prisonniers. Au bourg d'Arthez, ils s'emparèrent de la bétailière attelée au cheval de Léopold Pinoges et se dirigèrent vers Hagetaubin et Sault-de-Navailles. Une partie des maquisards était allée les attendre au bas de la côte, loin des maisons. Les autres se postèrent en haut, dans un petit champ, en face de la maison Lacadée. Là, par manque de coordination ou à la suite d'ordres mal interprétés, dès que la voiture à cheval commença à descendre la côte, le groupe du haut ouvrit le feu et deux Allemands furent tués. Les autres cherchant à se mettre à l'abri, entrèrent dans la maison Lacadée.* »

La suite est dramatique pour les familles endeuillées et durement ressentie par la communauté arthézienne.

Il faut se souvenir également, à travers certains témoignages, qu'en ce mois d'août 1944, alors que l'issue victorieuse de la guerre pour les Alliés est toute proche, et la débâcle allemande quasi certaine, Arthez attend impatiemment le retour des derniers prisonniers de guerre.

Plus d'une trentaine d'hommes mobilisés en 1939 avaient été faits prisonniers. Aujourd'hui, ils sont tous décédés, mais tous sont associés à cette cérémonie de recueillement et d'hommage après les souffrances qu'ils ont connues. C'est pourquoi, nous avons tenu à inviter, les descendants de ces prisonniers, et nous les remercions de leur présence parmi nous.

L'histoire d'Arthez, retiendra également, que le doyen **Discomps**, curé d'Arthez à l'époque, **fit le vœu de construire l'oratoire**, (que nous connaissons encore de nos jours, en face de la chapelle de Caubin), **Si tous les prisonniers revenaient vivants**. Certains rendus à la vie civile, d'autres évadés, tous sont rentrés.

Son vœu fut exaucé.

Les maçons **Charles et René Palengat** furent missionnés, pour cette construction qui fut inaugurée, le 15 août 1951. « *Ce fut une fête magnifique,* » témoignent **Madeleine Deleau** et **les sœurs Ginette, Marcelle et Odile Palengat**, qui nous font l'honneur de leur présence et dont les mémoires, du haut de leurs 90 ans, sont intactes.

Une imposante procession religieuse, partit de l'église d'Arthez, en direction de Caubin, (La statue de la vierge, juchée sur un plateau transporté par les hommes sur leurs épaules,) tandis que, suivait un second plateau, (transportant un rouleau de fil de fer barbelé), témoignage d'une barbarie à jamais révolue.

Les jeunes filles escortaient le plateau de la vierge en tenant des rubans bleus. Et la foule chantait.

Les barbelés ont rouillé au fil des ans. Ils ont été enlevés par mesure de sécurité, mais il reste la mémoire.

C'est ce devoir de mémoire, qui incombe désormais, à nos générations. Nous avons le bonheur à Arthez, d'avoir une association dynamique d'Anciens Combattants, qui s'emploie à faire vivre cette mémoire, et à la transmettre.

C'est bientôt à nous, de reprendre le flambeau, pour le transmettre à notre tour, aux générations suivantes. La guerre frappe encore de nos jours, aux portes de l'Europe et c'est notre liberté pour laquelle se sont battus nos glorieux aînés qui est menacée. Ne l'oublions jamais.

Pour concrétiser cette commémoration, Nous travaillons, la commune avec l'association des ancien combattant, pour pouvoir apposer une plaque en hommage aux deux victimes civiles, **Jean Daugenne** et **Jean Loustaudine** sur le monument. On essaye pour la cérémonie du 11 novembre prochain, en même temps que la rénovation de tous les noms ^{des} qui commencent à s'effacer. *Mort pour la France*

Nous remercions toutes les personnes qui, par leurs écrits, leurs souvenirs, leurs témoignages, nous ont permis de préparer cette cérémonie. Nous remercions particulièrement, **Geneviève** et **Bernard Lacadée**, pour leur soutien et leur apport dans cette préparation, avec une pensée pour leur oncle **Jacques**, dernier témoin de cet épisode familial très douloureux, mais en convalescence et qui n'a pu se joindre à nous.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers Monsieur **BARTHE**, Notre maître de cérémonie pour son dévouement et son travail toujours parfait.

Je tiens également à remercier **Bernard GAYE** pour toutes les recherches entreprises pour célébrer cette cérémonie

Je voudrais aussi remercier **Marina PETRIC**, notre trompettiste, toujours disponible quand on a besoin de ses services ^{Je voudrais aussi remercier} et vous tous pour votre présence aujourd'hui.

Ce 80^{ème} anniversaire, placé juste avant les fêtes, est un lien presque naturel, entre le passé auquel nous rendons hommage, et le présent dont nous devons aussi profiter, pour 3 jours, à partir de demain.

C'est le vœu que je formule, pour vous toutes et pour vous tous.

Je vous remercie.

Je vous invite à vous diriger vers la mairie, où il vous sera offert un petit vin d'honneur, et cela permettra de faire des connaissances et à poursuivre l'exploration de ce sujet (le drame d'ARTHEZ, un 22 août 1944)

Mercie